

CHARTRE D'UTILISATION

La page officielle de la Ville de Puilboreau est faite pour vous. C'est une page, et non un profil : nous n'avons donc pas accès à vos informations sur Facebook. Nous vous encourageons à y laisser des commentaires. Ce mur se veut un espace de dialogue et d'échange respectueux. Les réponses à vos commentaires sont effectuées lors des heures d'ouverture de la mairie au public, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à réagir et à partager les contenus qui sont publiés sur la page. Les commentaires postés sur cette page peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur.

Nous nous réservons le droit de modération (et suppression sans préavis) de tous les commentaires qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales.

De ce fait, et pour éviter de voir votre contribution modérée :

- Exprimez-vous poliment et dans un langage compréhensible par tous
- Utilisez la langue française
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire.
- N'entamez pas de discussions hors sujet (vos commentaires doivent être en rapport avec le sujet proposé) ou à caractère privé
- Ne diffusez pas d'annonces commerciales, de coordonnées personnelles ou des contributions contenant des images, vidéos ou liens inappropriés.
- Respectez la vie privée d'autrui : il est interdit de publier le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou postale d'autrui. Il en va de même pour des informations ayant trait à la vie privée de quelqu'un, et notamment de sa famille.
- Respectez la loi : les activités illégales sous toutes leurs formes, notamment la copie ou la distribution non autorisée de logiciels, de photos et d'images, le harcèlement, la fraude, les trafics prohibés, la diffamation, les discriminations raciales, l'incitation à la violence ou à la haine sont interdites sur ce site, y compris si vous vous exprimez sous un pseudonyme. La diffamation, l'injure et les propos obscènes sont interdits. Le sont également : le prosélytisme religieux ou les attaques envers une religion, la violence ou l'incitation à la violence, les propos racistes ou xénophobes, la pornographie, la pédophilie, le révisionnisme et le négationnisme. Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Les échanges doivent être collectifs : les critiques et expressions de désaccord doivent être argumentées et ne pas dériver vers de l'invective ou des prises à parties d'autres participants.

Enfin, en cas d'attaque groupée de type multipostage sur la page, nous nous réservons le droit de suppression sans préavis de l'ensemble des messages concernés. Le non-respect de cette charte donnera lieu à un bannissement en cas de comportements ou contenus illicites répétés.

Il est important de noter que les commentaires publiés par les « fans » de la page Ville de Puilboreau n'engagent que leurs auteurs.

Si vous souhaitez vous adresser à la Ville de Puilboreau, veuillez utiliser la rubrique « contact » sur le site de la collectivité www.mairie-puilboreau.fr

Nous ne pouvons activer la messagerie privée de la page Facebook de la Ville de Puilboreau.

La déclaration des droits et obligations de Facebook s'applique à tous les utilisateurs de la page Facebook de la Ville de Puilboreau.